



LA COOPERATIVE CAAP

Mis à jour le 09/05/2023

2023

Lauréat Local

Emploi

Écologie

Promotion ESS

Statut

CAE

Enjeux

Mieux consommer

Forme d'organisation

Coopérative

Bénéficiaires

Consommateurs et grand public

Entrepreneurs, structures accompagnées

Chiffres clés

objectif : ouvrir 70 commerces en 2031

Nombre de salariés / bénévoles

3 salariés et 14 entrepreneur.e.s

Date de création de la structure

2021

Accompagner l'émergence d'épiceries et d'artisans alimentaires de proximité

Résumé

La CAAP est une CAE (coopérative d'activité et d'emploi) qui gère 5 commerces alimentaires : épiceries, boulangeries, biscuiteries et salons de thé dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. Les produits proposés sont bio et/ou locaux et l'approvisionnement est réalisé en circuit court. L'objectif de la coopérative est d'accompagner l'ouverture de nouveaux commerces dans les départements de l'Allier et du Cantal afin d'offrir une alternative aux grandes surfaces et de proposer des produits de qualité et locaux aux habitant.e.s.

Contexte

La présence de commerces alimentaires de proximité constitue une réponse concrète à un besoin des territoires ruraux, éloignés des pôles urbains où la présence des hypermarchés est plus importante.

La majorité des structures d'accompagnement aide à la création d'activité, alors que la CAAP accompagne à la pérennité des commerces, avant comme après la création. Le statut de CAE permet en effet un accompagnement sur la durée, tandis que la mutualisation de compétences permet aux entrepreneur.e.s d'être moins isolé.e.s et d'être conseillé.e.s tout en gardant la main sur leur projet.

Présentation de la structure

Créée en 2021, la CAAP est une CAE de 3 salariés et 14 entrepreneur.e.s, ainsi que 10 autres sociétaires (partenaires importants, collectivités et soutiens). Son rôle est d'accompagner les entrepreneur.e.s désirant adhérer à ce modèle dans le montage et la gestion de leur commerce de proximité. La coopérative est en lien avec les réseaux locaux de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat (Pôle Emploi, incubateurs, autres coopératives), les réseaux coopératifs et alternatifs (Union régionale des Scop et SCIC AURA, une coopérative foncière rurale et solidaire) et une monnaie locale.

Le projet en détail

En tant que CAE, la CAAP peut avancer de la trésorerie à des activités en démarrage et se porte garante sur le loyer ainsi que tout investissement matériel. Cela permet de faciliter le début d'activité de certains commerces et de faire moins peser les investissements de départ sur les entrepreneur.e.s. La coopérative apporte également une garantie à différents partenaires (banques, assurances, fournisseurs) que n'aurait pas une activité isolée.

Après 5 commerces accompagnés en un an d'activité, la CAAP vise l'ouverture de 25 commerces en 2025, puis de 70 commerces en 2031 dans la région AURA, notamment dans le Cantal et l'Allier, tout en conservant un maillage territorial fort. Cet objectif correspondrait à la création de 200-250 emplois et à environ 15 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

Contact

LA COOPERATIVE CAAP

9 rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
France

63 - Puy-de-Dôme
Auvergne-Rhône-Alpes
0638047966

<https://www.caap.coop/>

contact@caap.coop

[Facebook](#) [LinkedIn](#)

